

[Texte]

À cet égard, il m'apparaît important de faire ressortir un certain nombre de considérations.

En premier lieu, il convient de rappeler à quel point la sécurité publique est un élément essentiel de la qualité de vie dans nos agglomérations urbaines. Sans un véritable état et un sentiment de sécurité, les efforts considérables déployés par les villes au plan de l'environnement, du développement économique et de la planification urbaine seraient vains. La sécurité publique est en quelque sorte un prérequis essentiel.

Les municipalités canadiennes ont longtemps abordé les problèmes reliés à la criminalité et à l'insécurité par le biais de l'action des services de police qui, dans beaucoup de cas, sont sous leur juridiction, en particulier au Québec et en Ontario. Au cours des dernières années, les services policiers ont développé de nouvelles approches préventives et communautaires qui mettent l'accent sur une présence accrue auprès des citoyens et sur le développement de partenariats avec des organismes du milieu et des quartiers.

La patrouille à pied, l'ilotage, les opérations de prévention dans les commerces sont autant d'exemples du rapprochement qui s'est opéré entre la police et les citoyens dans nos villes. Des problématiques complexes telles que la violence intrafamiliale, l'itinérance, les gangs de jeunes et l'insécurité des aînés ont également été abordées par les services policiers qui ont su développer de nouvelles initiatives en collaboration avec les intervenants sociaux sur leur territoire.

Par ailleurs, les grands centres urbains au Canada sont de plus en plus confrontés aux tensions interculturelles et interraciales. Les services policiers doivent être en mesure de gérer ces situations par des interventions proactives visant à établir des liens étroits avec les différentes communautés et leurs organismes sur le terrain. À cet égard, un plan d'action a été mis de l'avant par la Communauté urbaine de Montréal et son service de police dans le but de contribuer à l'amélioration des relations entre la police et la communauté noire de son territoire. Par le biais de ce plan, des contrats de service sont conclus entre un district policier et un organisme communautaire. La communauté a prévu, pour les trois prochaines années, un budget annuel de 300 000\$ pour ces contrats de service entre les organisations sur le terrain et le service de police.

Toutefois, le constat que la police ne peut à elle seule relever le défi de la sécurité et de la prévention dans nos villes est maintenant largement partagé. C'est la raison pour laquelle plusieurs municipalités canadiennes ont développé des programmes spécifiques de prévention visant à associer les citoyens de leurs villes à des actions dans leurs quartiers. La ville de Montréal, avec son programme Tandem, démontre un leadership incontestable dans ce domaine. Sur notre territoire, d'autres villes de dimensions plus petites, comme Anjou, ont également mis de l'avant des programmes de prévention novateurs et efficaces. Il en est de même de plusieurs organismes sociocommunautaires, dont le YMCA pour ne citer qu'un exemple.

[Traduction]

It is important in this regard, I feel, to stress a number of considerations.

Firstly, it is appropriate to recall the extent to which public safety is an essential element of the quality of life in our urban centres. Without a real state and feeling of security, the considerable efforts undertaken by cities in terms of the environment, economic development and urban planning would be futile. Public safety, in a sense, is an essential prerequisite.

Canadian municipalities have long dealt with problems related to crime and insecurity through the action of police forces which, in many cases, are under their jurisdiction, especially in Quebec and Ontario. In recent years, police forces have developed new preventive and community approaches which put the accent on an increased presence among citizens and the development of partnerships with organizations at the precinct level.

Foot patrol, block surveillance and prevention programs with businesses are some examples of the rapprochement which has taken place between the police and citizens of our cities. Furthermore, complex problems, such as interfamily violence, homeless people, youth gangs and the insecurity of the elderly, have also been taken up by police forces and they have succeeded in developing new initiatives in cooperation with social actors in their territory.

Moreover, Canada's major urban centres are increasingly confronted with intercultural and interracial tensions. Police forces must be able to manage these situations through proactive interventions aimed at establishing close links with the various communities and their field organizations. In this connection, an action plan has been put forward by the Montreal Urban Community and its police force in a bid to help improve relations between the police and the black community in its territory. Under this plan, service contracts are entered into between the police district and the community organization. The community has set, for the next three years, an annual budget of \$300,000 for these service contracts between field organizations and the police force.

However, the observation to the effect that the police cannot alone meet the challenge of safety and prevention in our cities is now broadly shared. That is why several Canadian municipalities have developed specific prevention programs aimed at involving the citizens of their cities in actions in their neighbourhoods. The city of Montreal, with its Tandem program, shows unquestionable leadership in this field. In our territory, other cities, smaller in size, such as Anjou, have also adopted innovative and effective programs. The same is true of several socio-community organizations, including the YMCA, to cite only one example.